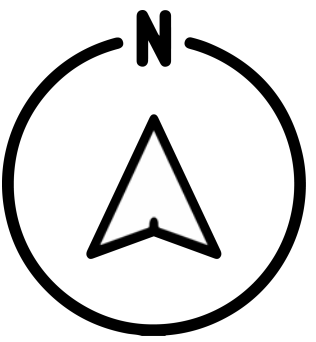




PLUI-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE Commune de Saignac-et-Cambran

Echelle 1/2 000 - DGFIP PCN 2021

Née modification simplifiée du PLUI-H approuvée le 14 avril 2021

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021

Le Président,

M. Julien DUBOIS



grand-dax.fr

GRAND DAX
AGGLOMERATION

URBANISME

UA Limite et nom de zone

Emplacements réservés

UA Habitation

Diversion publique, installation d'intérêt général

Équipement collectif social

Prescriptions d'implantation

Marge de recul particulière

Commerce et artisanat

Linéaire de préservation de la diversité commerciale

Autres prescriptions

OAP Orientation d'aménagement et de programmation

Règles de stationnement minoré

Opportunité d'un transport en commun en site propre

Q Bâtiment susceptible de changer de destination

d'une utilisation dans le règlement écrit

AAA Règles architecturales particulières

Secteur à programme de logements

mixité sociale en zone U et AU

Prescriptions liées au risque incendie de forêt

Zone d'alerte fort feu de forêt

Zone de contact entre les zones d'urbanisation

habitat diffus et l'empire boisé, matérialisant les

espaces de la prévention du risque incendie de forêt

Prescriptions liées au bruit

Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit

de l'agglomération de Dax-Guyenne

Prescriptions liées au risque mouvement de terrain

Zone de risque d'affaissement et d'éboulement

Prescriptions liées au risque pyrotechnique

Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2

Zone de risque pyrotechnique - Z3

Zone de risque pyrotechnique - Z4

Zone de risque pyrotechnique - Z5

Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses

Zone des ouvrages de transport de gaz naturel

Suivi observé dans cette zone des sites classés d'une

demande de renseignements auprès de l'IDF

PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

Ensembles paysagers et bâtis à protéger

d'un futur nouveau en amont

Espace boisé classé

Éléments paysagers à protéger

Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux

Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires

Trame verte - corridors écologiques

Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux

Trame bleue - corridors écologiques

Site patrimonial remarquable (ex ZPPAUP)

Périmètre de protection des monuments historiques

Sites classés au titre

divers

Périmètre de vent à statut

(selon SDIS 49 dans Déclaration d'utilité publique)

Le fond cadastral utilisé est celui fourni par la DGFIP et n'est pas une copie

révisée par le service d'urbanisme

Des changements entre communes peuvent donc apparaître

Seules les informations concernant la commune concernée par ce plan

sont opposables

Limites des communes concernées

Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)

0 200 m

Sources : IGN BD TOP24 - © IGN 2021
Cartographie : Communauté d'Agglomération du Grand Dax, 2023

Emplacements réservés		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
1	Extension de l'école	Commune
V1	Création d'une voie de desserte du quartier Héris à partir de la rue Alexis Lioel (8 m de largeur)	Commune